

DECLARATION DU SNUTEFE-FSU AU CTM DU 22 novembre 2016

Monsieur le Président,

Nous voulons par cette déclaration attirer votre attention et celle de notre ministre sur le ressenti très négatif de nos collègues en cette fin d'année. A l'origine de cela, plusieurs évènements et situations avérées et de craintes qui nous paraissent plus que légitimes.

Le jugement de la cour d'appel de Chambéry a confirmé le 16 novembre dernier la condamnation de Laura Pfeiffer et du salarié lanceur d'alerte. Nos collègues de l'inspection du travail savent dorénavant qu'ils ne peuvent pas compter sur la justice pour défendre leur indépendance face aux pressions indues et aux manœuvres patronales pour écarter un agent de contrôle. Nos collègues savent aussi maintenant qu'ils ne peuvent pas compter sur les responsables de ce ministère pour les défendre dans de telles situation Le silence de notre administration dans toute la phase judiciaire, l'absence de tout représentant de la Direccte aux audiences est la marque de ce lâchage et un message extrêmement négatif adressé aux magistrats à qui le ministère n'a envoyé aucun signal sur l'importance pour l'IT de la protection l'indépendance face aux pressions extérieures.

La FSU apporte tout son soutien à Laura Pfeiffer et au salarié lanceur d'alerte.

Nos collègues agents de contrôle prennent connaissance du projet de décret sur la déontologie de l'inspection du travail, la réaction est unanime, le contenu tient plus du règlement intérieur disciplinaire que des règles professionnelles protégeant les usagers de l'inspection du travail. Le CNIT donnera son avis, mais ce projet de texte est déjà lu comme un instrument de sanctions internes. Il apparait comme un règlement de compte face aux conflits qui ont mobilisé nos collègues depuis 3 ans, ministère dit fort, Tefal, wiki't, Loi travail. C'est un profond écoëurement que ressentent nos collègues qui cherchent les moyens de partir pour ne pas être soumis à des réorganisations permanentes, à des procès d'intention mettant en cause leur professionnalisme et maintenant à la menace de sanctions.

Les problèmes d'effectifs et de charges de travail ne font que s'aggraver, le nombre de postes non pourvus ou sans candidats à la dernière CAP IT et les projets de suppressions de sections qui font leur apparition sont des motifs supplémentaires d'inquiétude. Le problème des effectifs touche tous les services, les incertitudes sur l'avenir des missions emploi / insertion ont vidé ces services qui, comme ceux de l'administration centrale essorés

par les fusions de services, se retrouvent avec des sous-effectifs importants. Partout la dégradation des conditions de travail a des conséquences sur la santé des agents.

La mise en place d'une super DRH de la fonction publique à la DGAFP ainsi que l'intégration du BOP 155 ministériel dans le BOP 333 des préfectures nous font craindre encore pour l'avenir des arbitrages défavorables à nos services

Sur le plan statutaire, un petit espoir pouvait naître quant à la perspective de transposition du PPCR, mais au lieu de passer par la négociation pour cette transposition au corps de l'IT du projet d'accord, vous nous présentez un projet sans aucune explication sur les mesures qu'il comprend en matière de revalorisation salariale et d'amélioration de carrière. C'est une conception très unilatérale de ce que devrait être le dialogue social...

Pour la FSU, une de nos préoccupations importantes est la revalorisation des salaires les plus bas et nous avons une forte attente sur ce que vous allez nous présenter dans la perspective d'un plan de transformation d'emploi de C en B et de B en A. Les revalorisations statutaires ne doivent pas être payées au prix fort par des suppressions d'emploi.

Nous appelons votre attention sur les inégalités de traitement croissantes du fait de la régionalisation de plus en plus fréquente de la gestion du personnel, Après la fusion des Direccte, le dernier exemple est la gestion du CIA, il y a autant de montant de base et de répartition que de région, ce n'est pas acceptable pour des agents qui font les mêmes métiers. Ces aléas géographiques n'ont pas leur place dans la fonction publique, ils sont particulièrement iniques pour les agents les moins bien rémunérés sur le plan statutaire. Il est tenu aux agents des grands discours sur le travail collectif mais vous n'avez de cesse de mettre en place des mesures qui divisent les agents et qui sont sources de conflits.

Qu'il s'agisse des mises en causes de la fonction publiques et de ses agents ou des mises en causes internes et externes de nos services et de leurs agents, nous avons l'impression de nous enfoncer dans un tunnel sans aucune espoir de trouver au bout la lumière d'une amélioration, c'est extrêmement motivant !!

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus SNUTEFE FSU